

Débat d'orientations budgétaires

(extrait du compte-rendu du conseil municipal du jeudi 14 février 2008)

Débat d'orientations budgétaires 2008.

Voir article pages 6 et 7.

Délégation de service public concernant les marchés forains.

Le marché de la patinoire accueille en moyenne 70 commerçants sur environ 700 mètres linéaires, dont une vingtaine de commerçants alimentaires. La délégation de service public des marchés forains de la commune arrive à son terme le 28 février 2009. Ces marchés sont indispensables à la vie de la commune. Leur gestion demande des compétences économiques et relationnelles avec les commerçants. L'animation des marchés doit permettre de fidéliser la clientèle tout en développant un réseau de contacts chez les commerçants les plus adaptés aux besoins des Nocéens.

En 2003, la commune a fait le choix de travailler avec des professionnels dotés d'un réseau diversifié de commerçants de qualité. Ce choix de délégation doit à nouveau être soumis au vote du conseil municipal à l'expiration du contrat en cours.

Après consultation du comité technique paritaire et de la commission consultative des services publics locaux, la municipalité propose de lancer un appel à concurrence pour les marchés d'approvisionnement forains.

Le conseil municipal délibérera à nouveau deux mois après la saisine de la commission sur le contrat lui-même et le rapport présenté expliquant les motifs du choix du délégataire. La délégation de service public prendra effet au 1^{er} mars 2009.

Le contrat de délégation aura une durée de 5 ans.

VOTE : 35 POUR

Demande de subvention au Conseil Général de Seine-Saint-Denis pour les travaux de réalisation d'une liaison cyclable le long de l'avenue du Dauphiné.

La commune a sollicité auprès du Conseil Général et du Conseil Régional une subvention pour les travaux de réalisation d'une liaison cyclable de long de l'avenue du Dauphiné.

Le projet a été modifié à de nombreuses reprises afin de prendre en compte les demandes des services du Conseil Général et du Conseil Régional. Il est donc nécessaire d'actualiser la délibération du 16 novembre 2006.

VOTE : 35 POUR

Appel d'offres ouvert : marché de fournitures de bureau.

Ce marché à bons de commande conclu pour une durée d'un an reconductible deux fois comprend trois lots :

Lot n°1 : fournitures de bureau,

Lot n°2 : fournitures scolaires,

Lot n°3 : papier de reprographie.

Les commissions d'appel d'offres qui se sont réunies le 14 décembre 2007 et le 7 janvier 2008 ont décidé d'attribuer :

Le lot n°1 à l'entreprise Alda Bureau,

Le lot n°2 à l'entreprise Erget Buro,

Le lot n°3 à l'entreprise R2A Diffusion.

VOTE : 35 POUR

Appel d'offres ouvert : campagnes de revêtements superficiels des chaussées. Année 2008 et suivantes.

Le marché de revêtements superficiels (coulis) est arrivé à échéance. Il convient donc de lancer un appel d'offres.

Ce marché à bons de commande, avec un montant minimum de travaux de 60.000 € H.T. et un montant maximum de 250.000 € H.T. par an aura une durée globale de 3 années.

Les critères de sélection retenus sont :

le prix : 70 %,

la valeur technique des prestations et les moyens mis en œuvre pour réaliser les travaux : 30 %.

VOTE : 34 POUR

Appel d'offres ouvert : marché de prestations de télécommunications

VOTE : 34 POUR

Avenants aux marchés de travaux pour la construction d'un gymnase rue du Onze Novembre.

Des travaux imprévus et des ajustements en cours de réalisation du chantier nécessitent la signature d'avenants en plus-value pour le lot gros-œuvre, le lot couverture-étanchéité-bardage, le lot menuiseries intérieures, faux-plafonds et le lot équipements sportifs.

lot gros-œuvre : 18.838,68 € H.T. soit 3,25 %
lot couverture-étanchéité-bardage : 5.477 € H.T. soit 2,42 %

lot menuiseries intérieures, faux-plafonds : 3.707 € H.T. soit 5,36 %

lot équipements sportifs : des travaux supplémentaires sont demandés :

la fourniture et la pose de deux buts de basket extérieurs, l'installation d'un mur d'escalade avec tapis de protection.

Des demandes en moins value concernant la suppression de casiers, d'espaliers et d'un but de handball en double conduisent à un montant global d'avenant en plus value de 2.477,90 € H.T. soit 3,73%.

VOTE : 34 POUR

Signature de conventions d'objectifs avec des associations nocéennes.

VOTE : 34 POUR

Signature de conventions de partenariat avec les associations sportives nocéennes.

VOTE : 34 POUR

Déclassement du domaine public au 157 rue Paul et Camille Thomoux (6/8 rue des Sorbiers).

La société « Les Nouveaux Constructeurs » a déposé un permis de construire d'une quarantaine de logements mixtes (collectifs et maisons de ville) en accession à la propriété au 6/8, rue des Sorbiers.

En raison de sa proximité avec le Centre Technique de l'Environnement, l'aménageur propose à la commune un échange de terrains d'environ 325 m² chacun.

Cet échange permettrait d'élargir sur environ une dizaine de mètres l'enceinte actuelle du Centre Technique de l'Environnement et rendrait les deux terrains plus facilement aménageables.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer pour le déclassement du domaine public communal de ce terrain, soit environ 325 m² qui est un préalable nécessaire avant de réaliser l'échange.

VOTE : UNANIMITÉ

Le conseil municipal compte 39 élus ; 35 étaient présents ou représentés.

Les annonces concernant les marchés publics locaux en cours sont publiées sur le site Internet de la mairie et sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.